

Motion du 7 mars 2018 de Mmes et MM. Delphine Wuest, Antoine Maulini, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Marie-Pierre Theubet, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Alain de Kalbermatten, Marjorie de Chastonay et Jean Rossiaud: «Pour des apprentissages en tous genres, vraiment ouverts à toutes».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 30 mars 2021,
dans le rapport M-1341 A)

MOTION

Considérant:

- l'article 8 de la Constitution fédérale et l'article 15 alinéa 3 de la Constitution cantonale stipulant que «la femme et l'homme sont égaux en droit [et que] la loi pourvoit à l'égalité du droit et de fait en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail»;
- la ligne de conduite établie par le Conseil administratif en termes d'égalité, selon les normes mises en place par le Service Agenda 21 – Ville durable et à travers sa feuille de route pour la législature 2015-2020;
- l'engagement de la Ville de Genève dans l'accompagnement des jeunes en apprentissage;
- la politique du Canton de Genève en termes de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, notamment à l'école primaire avec l'instauration de la journée «Futur en tous genres» dont le but initial (journée des filles) était d'inciter les filles à oser choisir des métiers historiquement plutôt masculins, et qui s'est depuis ouverte aux garçons en vue de la fin généralisée des métiers «genrés»;
- le constat qu'un certain nombre de filles qui ont choisi une formation (apprentissage ou formation universitaire) typée «masculine» subissent des harcèlements en partie ou tout au long de leur cursus;
- le constat qu'un pourcentage élevé de ces filles change d'orientation au terme de leur formation et ne travaillent finalement pas dans ce domaine, selon le 2^e Observatoire;
- que la Ville de Genève engage un certain nombre d'apprenti-e-s;
- que la Ville de Genève, par le biais du Fonds d'apprentissage, a mis en place un politique de soutien financier aux entreprises sises sur le territoire de la Ville de Genève pour chaque nouvel-le apprenti-e engagé-e,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de se renseigner sur les constats précités (harcèlement et changement d'orientation des apprenti-e-s de la Ville de Genève et des entreprises soutenues par le Fonds d'apprentissage);
- d'établir un rapport avec des données chiffrées à mettre à la disposition du Conseil municipal et de la population (en particulier des jeunes en recherche de formation, et des enseignant-e-s afin de les sensibiliser au problème;
- de comparer ces résultats avec d'autres villes qui ne rencontrent pas forcément les mêmes problèmes;
- de permettre aux filles l'accès et la poursuite d'un apprentissage dit plutôt «masculin» par l'instauration de mesures d'accompagnement adéquates pour les apprenties de la Ville de Genève et des entreprises soutenues par le Fonds d'apprentissage; à travers notamment des séminaires de sensibilisation et/ou de la formation continue à

destination des directions et des services des ressources humaines des entreprises ainsi que des maîtres et des maîtresses d'apprentissage.